

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 3 décembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 V. 544 Vœu relatif à l'installation d'une salle de poker dans le 13^{ème} arrondissement.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu la loi de 1920 interdisant la création de casinos à moins de 100 km de Paris

Considérant l'ouverture d'un club de jeux dénommé « Impérial club » au sein de la galerie marchande Massena 13, place de Vénétie, près de la porte de Choisy dans le 13^{ème} arrondissement;

Considérant les problèmes de délinquance, de prostitution, de drogue, de commerce illégal, déjà subis par ce quartier ;

Considérant que les perspectives de recettes ne doivent pas occulter les risques inhérents aux établissements de jeux (blanchiment d'argent, hausse de la délinquance en bande organisée, risque accru de braquage, etc.);

Considérant que l'un des deux derniers cercles de jeux parisiens a été fermé l'année dernière à la suite d'une enquête pour « travail dissimulé » et « blanchiment en bande organisée », près de 6 M€ en liquide ayant été saisis ;

Considérant que cette fermeture s'inscrit dans la continuité du démantèlement d'autres cercles de jeux, désormais 14 des 15 cercles que comptait Paris en 2007 ont fermé pour des motifs d'ordre public ;

Considérant que les liens entre la criminalité organisée et les établissements de jeux ne sont plus à démontrer, le rapport BAUER de 2008 étant très éclairant ;

Considérant que la loi de réforme du statut de Paris, adoptée par le Parlement le 16 février 2017, contourne cette position unanime du Conseil de Paris pour permettre la création de « clubs de jeux » depuis le 1er janvier 2018 ;

Considérant que ce texte ne prévoit aucune consultation des élus de Paris ni de débat quant aux autorisations d'exploitation données par le Ministère de l'Intérieur ;

Sur proposition de Florence BERTHOUT, Philippe GOUJON et les élus du groupe les Républicains et Indépendants

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris saisisse le Ministre de l'Intérieur pour que l'autorisation d'implanter un cercle de jeux dans la galerie Massena 13 soit retirée.
- Que le Préfet de Police informe les mairies d'arrondissement et le Conseil de Paris dès le dépôt d'une demande d'autorisation pour l'ouverture d'un cercle de jeux.